

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 144 (1999)
Heft: 3

Artikel: En Autriche, service d'appui dans le Burgenland : la nouvelle technologie engagée pour la protection de la frontière
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-348669>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En Autriche, service d'appui dans le Burgenland...

La nouvelle technologie engagée pour la protection de la frontière

En septembre 1990 (il y a donc plus de huit ans), le Conseil des ministres autrichien décidait, à la demande du ministère de l'Intérieur, d'engager provisoirement l'armée fédérale pour la protection de la frontière dans le Burgenland¹. Actuellement, c'est la 99^e relève, soit environ 2000 hommes, qui se trouve en service d'appui; plus de 170000 soldats ont été engagés à la frontière du Burgenland. En décembre 1998, il y avait quelque 2000 soldats engagés en service d'assistance. Comment se fait-il qu'en Autriche, un tel engagement ne pose pas de problème alors qu'en Suisse, il semble politiquement impossible?

Depuis le début des contrôles à la frontière jusqu'au 1^{er} octobre 1998, plus de 49000 clandestins ont été interceptés, dont le 73% par des militaires. Ils provenaient de 95 Etats, en premier lieu de Roumanie et d'ex-Yougoslavie.

Qu'en est-il des contrôles à la frontière dans le cadre de l'accord de Schengen? Le 26 mars 1995, le traité entrain en vigueur dans sept Etats de l'U-

nion européenne, ce qui signifiait la levée de tous les contrôles de personnes aux frontières intérieures du territoire de l'Union européenne mais, en revanche, une surveillance renforcée des frontières extérieures. En plus de critères pour la répartition interne des demandeurs d'asile, le traité de Schengen contient un accord de collaboration entre les polices des signataires; il règle également l'observation et la poursuite de

personnes soupçonnées d'avoir commis des délits.

Grâce au système informatisé, dit de Schengen, il est possible d'obtenir sans perte de temps des données sur les personnes et les marchandises, la recherche étant faite sur la base de l'obtention d'un visa, du franchissement de la frontière de l'Union européenne, d'une collaboration ou d'un mandat d'arrêt.



Nouvelle technologie pour surveiller la frontière

Depuis qu'elle est concernée par le traité de Schengen, l'Autriche est obligée de surveiller 1257 kilomètres de sa frontière qui est aussi frontière extérieure de l'Union européenne. Le travail de l'armée comprend une surveillance terrestre et aérienne. Depuis une année, des hélicoptères capables de voler de nuit sont engagés dans de telles tâches. Les moyens les

¹ Il s'agit d'un texte du «Büro für Wehrpolitik», publié dans Der Soldat N° 23, 2 décembre 1998.

plus modernes ont été présentés au public au début septembre 1998: 7 *Bell-OH 58* et *Alouette III*, équipés d'amplificateurs de lumière résiduelle, caméras TV et magnétoscopes, projecteurs, altimètres et appareils radio utilisés par la police. Il est en effet très important d'avoir en tout temps liaison avec la police. Le coût par hélicoptère s'élève à environ 8 millions de schilling. Les pilotes doivent encore recevoir des

lunettes de vision nocturne; un développement de cette flotte spéciale est envisagé.

Pour la surveillance au sol, la troupe dispose d'un système d'exploration du champ de bataille qui, spécialement de nuit, permet de repérer et d'intercepter les clandestins. La surveillance est fondée sur trois composantes: le radar de surveillance du champ de bataille, l'amplificateur de lumière rési-

duelle et les jumelles/lunettes de vision nocturne.

Avec la signature du traité de Schengen, l'Autriche est obligée de prendre en charge sa partie de la frontière extérieure de l'Union européenne. De cette manière, elle fournit une contribution appréciable à la sécurité en Europe, ce qui a été mis en évidence lors de la fête nationale 1998: «Sûreté pour l'Autriche est sûreté pour l'Europe.»

Les catholiques à droite, les protestants à gauche!

«Les catholiques à droite, les protestants à gauche!» avait hurlé un sergent-major à voix d'adjudant. Le bataillon genevois s'était séparé en deux parties à peu près égales, un petit groupe de soldats restant au milieu, car ils n'étaient ni l'un, ni l'autre. Le jeune aumônier militaire que j'étais alors – il y a près de trente ans – se sentit affreusement mal. Les uns partirent avec moi pour la messe, les autres suivirent le pasteur au culte, le «petit reste» alla éplucher des pommes de terre. Au terme du week-end de service, après avoir vécu cette situation dans les quatre bataillons du régiment, j'ouvris mon cœur à mon collègue réformé pour lui dire combien je trouvais insupportable de nous ressentir comme ceux qui venaient apporter la division, la séparation. Lui aussi partageait le même malaise.

Durant les jours qui suivirent, nous décidâmes d'organiser un sondage d'opinion dans la troupe et parmi les cadres. L'immense majorité des militaires rejoignait notre sentiment. Dès l'année suivante, ce furent des célébrations œcuméniques de la Parole qui rassemblèrent les bataillons pour prier et méditer ensemble la Bonne Nouvelle de Jésus Christ. Nous ne l'avons jamais regretté, en dépit du jeûne eucharistique que comporte ce choix.

Depuis cette époque, l'œcuménisme n'a pas vécu de changements spectaculaires, d'avancées foudroyantes, mais il continue à faire grandir ses racines dans le terreau quotidien assurant la solidité de l'arbre et sa lente croissance.

**Cap aum Jean-Paul de Sury,
vicaire épiscopal à Genève
*Paroisses vivantes, janvier 1999***